Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260611-050620266-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°050620266

DATE DE CONVOCATION : ..... 1er juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin 2026 à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE : ..... 1er juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15
Nombre de présents 14
Nombre de votants. 15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
Margaux Raoul a donné procuration à Anthony Page

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Délégués aux commissions des impôts directs

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler pour la durée du mandat les délégués à la commission des impôts directs.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur régional/départemental des finances publiques (DR/DFiP) sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms :

- 12 noms pour les commissaires titulaires (moins de 2 000 habitants) ;
- et 12 noms pour les commissaires suppléants (moins de 2 000 habitants).

Les commissaires ont un rôle consultatif sur les valeurs locatives cadastrales servant de base aux impôts directs locaux.

Pour rappel, le Maire est Président de droit et le quorum est fixé à 5, Président compris. La commission se réunit une fois par an. Dans le cadre du renouvellement général des conseils municipaux la tenue de la CCID a été avancée avant les élections.

L'obligation d'avoir un membre de la CCID domicilié en dehors de la commune a été supprimée par l'article 146 de loi n° 2019 1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient les délégués suivants :

12 titulaires :

Aude Quiniou, 1ère Adjointe – Infirmière – 2 Toul Sable

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260611-050620266-DE

Michel Troboa, 2ème Adjoint – retraité – 1 Impasse du Guip
Morgane Evenat, 3ème Adjointe – pompière d'aéroport – 10 Follezou
Mathieu Le Guillou, Conseiller – agriculteur – 1 Ty Sivinou
Christine Huiban – retraitée secrétaire– 12 lotissement de Car-Ar-Rest
Bruno Quiniou – retraité agriculteur– 1 Le Braden
Armelle Evenat – retraitée -1 La Motte
Monique Corler – retraitée institutrice – 14 lotissement Yvon Donnard
Hervé Donnard – retraité agriculteur – 8 Kerhallec
Marie-Claire Bourhis – retraitée – 7 Kerzu
Pierre Le Naon – retraité maçon– 1 Lochou
Marie-Thérèse Espern – retraitée agricultrice– 4 Quillourien

12 suppléants

Loriane Le Grand – conseillère – 5 Pont Ar Guip
Violaine Forcin – conseillère – 1 le Moulin de Creac'h Gwen
Florian Rannou – conseiller – 16 Feunten Liou
Florian Lelièvre – conseiller – 3 Kerléonec
Marion Pasdeloup – conseillère – 10 rue des mimosas
William Mallégol – conseiller – 1 Kernevez Bihan
Margaux Raoul – conseillère - 1 Ty Nevez Kermadoret
Camille Olivier – conseillère – 4 lotissement des Châtaigniers -
Jacq Alain – conseiller – 1 Kerhallec
Estelle Martin – conseillère – 4 place de l'église
Christian Quiniou – retraité du bâtiment - 3 Toul Sable
Henri Jacq – retraité agriculteur – 2 Kernaliou

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

MAIRIE DE TREGOUREZ (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....